



Validation services actifs

Par **maryca**, le **25/02/2009** à **18:34**

Bonjour,

J'ai été 4 ans infirmière dans le service de santé des armées puis j'ai travaillé dans la fonction publique hospitalière, nommée cadre A en 2002. il me manque à la date de ce reclassement 3.5 mois de service actif (les années d'armée n'ont pas été prises en compte dans le calcul) et il me devient de ce fait impossible de pouvoir envisager un départ à 55 ans alors même que j'ai effectivement le nombre d'années requis selon moi.

Un juriste peut-il me donner les règles dans ce cas particulier?

Merci pour votre réponse